

LE MARDI 20 MAI ET LE JEUDI 22 MAI : LE PORT DE GENNEVILLIERS

Le mardi 20 mai et le jeudi 22 mai, environ 70 adhérents du Cercle de documentation et d'information ont visité le port de Gennevilliers sous la conduite particulièrement éclairée de Madame BOUAZIZ du service des relations publiques du port autonome de Paris.

Avant la visite, Madame BOUAZIZ présenta l'ensemble du port autonome de Paris dont le port de Gennevilliers est un des éléments.

Le port autonome de Paris est un seul établissement qui gère tous les ports de l'Île de France établis sur la Seine, l'Oise, la Marne, par exemple :

- Limay - Porcheville près de Mantes.
- Bruyère sur Oise à la limite de l'Île de France,
- Montereau au confluent de la Seine et de l'Yonne.

Des ports nouveaux ont été créés dans les villes nouvelles :

- Saint-Ouen l'Aumône, Lagny, Evry.

Le domaine total du port autonome dépasse déjà 600 hectares, dont 400 hectares sont mis à la disposition des industriels et des commerçants qui peuvent y implanter usines et entrepôts.

Les ports de Bonneuil sur la Marne (160 hectares) et de Gennevilliers (380 hectares) deviennent d'importantes places commerciales avec, en particulier, le développement de la conteneurisation.

Le trafic total du port autonome de Paris s'établit en 1979 à quelques 23 millions de tonnes, ce qui en fait le premier port fluvial français.

Ce trafic a deux aspects :

- le trafic fluvial, en hausse constante depuis 1970, surtout pour le charbon, les céréales, les automobiles,
- trafic maritime avec la Belgique, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Espagne.

En 1979, les navires y ont fait 178 escales. Madame BOUAZIZ donne un aperçu rapide sur les moyens de transport :

- automoteurs type « Freycinet », péniches longues de 38,5 m., d'un tonnage de 250 à 380 tonnes ; leur faible largeur, 4m. permet leur circulation sur tous les canaux français.
- chalands automoteurs, dont la longueur de cale peut atteindre 60m et la capacité 1350 tonnes ; ils ne peuvent circuler que sur les canaux et écluses aménagés au gabarit international,

- les barges, longues parfois de 60 m, dont la capacité peut atteindre 2 500 tonnes, sont en général poussées par un pousseur.

LE PORT DE GENNEVILLIERS. (fig. 26)

Le Port de Gennevilliers a été installé, pour une bonne partie de sa surface, sur un champ d'épandage des égouts de Paris. Il s'étend sur une surface de 383 hectares sur un front de Seine de 3,5 km ; les plans d'eau occupent 52 hectares ; les industriels et commerçants disposent ainsi de 215 hectares.

C'est en 1926 que sont libérés les premiers terrains occupés par des cultures maraîchères ; les travaux portuaires ne commencèrent qu'en 1932 ; interrompus par la guerre, ils reprennent en 1946 et les deux premiers bassins sont mis en service en 1948.

Dans son état actuel, 70 entreprises y sont implantées occupant 5000 personnes.

Le port est fort bien desservi :

- desserte fluviale :

- . La Seine est mise au grand gabarit (4m de mouillage - écluses de 185 x 12m). Elle peut recevoir des convois poussés de 5 000 tonnes et des caboteurs de mer de 2 000 tonnes;
- . l'Oise a presque les mêmes caractéristiques jusqu'à Compiègne.

- desserte ferroviaire :

- . par la S.N.C.F. (gares du Nord et Saint Lazare),
- . par le réseau ferré intérieur.

- desserte routière :

- . deux autoroutes A 86 - A 15,
- . 13 km de voies intérieures

- desserte par oléoduc :

trois canalisations de 25-30-50 cm de diamètre relient le port aux raffineries du Havre et transportent par heure 3 300 m³ de produits pétroliers finis.

Structure :

6 bassins (ou darses) reliés à la Seine par deux chéneaux ; leur mouillage a été porté à 4 m.

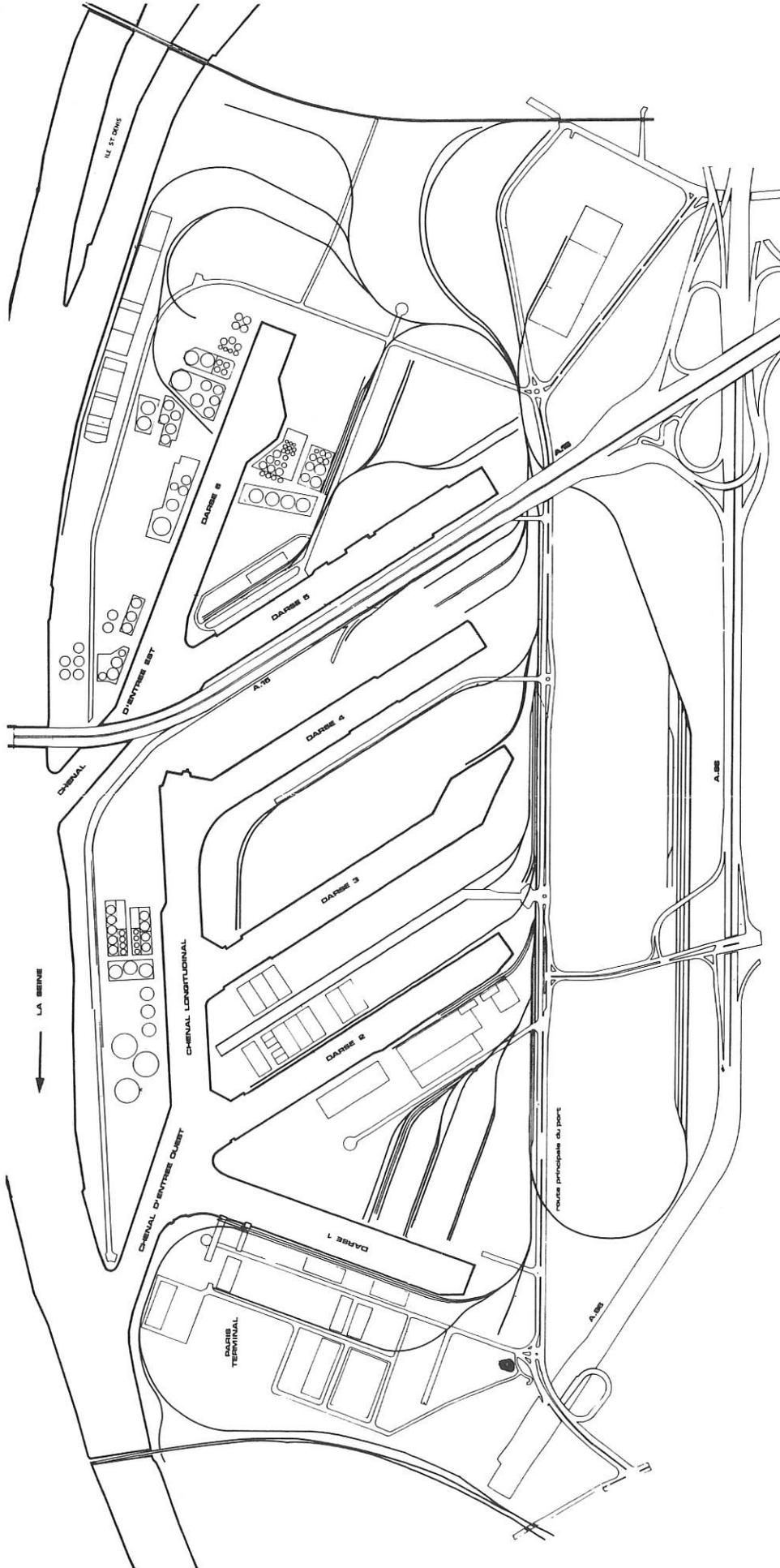
Nous avons parcouru, en autocar, tout l'ensemble du port ce qui nous a permis de distinguer :

- 1 - des zones de stockage et de distribution pour les marchandises reçues par eau, par fer, par aléoduc et qui sont ensuite distribuées par route aux consommateurs, certaines après transformation ou conditionnement.

Nous avons remarqué :

- la zone des hydrocarbures : 291 000 tonnes par an, avec 600 000 m³ de capacité de stockage.

SCHEMA ELEMENTAIRE DU PORT DE GENNEVILLIERS



— Fig 26

Nous avons vu l'arrivée des oléoducs dans lesquels les différents hydrocarbures (essence, pétrole, fuel domestique) circulent en file indienne sans se mélanger, un ordinateur contrôlant leur circulation :

- La zone des céréales où ceux-ci sont automatiquement stockés dans des silos de deux types différents.

Nous avons circulé sous les 54 silos verticaux. (120 000 tonnes par an - silos de 1 500 000 quintaux).

- La zone de charbon, en extension depuis la « crise du pétrole » : 370 000 tonnes ;
- la zone impressionnante des automobiles : 60 000 véhicules en 1977. Ces véhicules qui, pour la plupart, arrivent par convois fluviaux de 500 unités, sont vérifiés avant livraison dans le Nord de l'Île de France.
- la zone des produits métallurgiques, laminés, profilés ; plus modeste : 15 000 tonnes.

2 - Zone d'activités industrielles, en particulier usine d'embouteillage de vin.

3 - Zone en pleine extension des conteneurs aux dimensions normalisées ce qui facilite leur transport et leur stockage. Cette zone, créée par accord entre la chambre de commerce de Paris et le port autonome, en 1975, connue sous le nom de Paris-Terminal, couvre l'ouest du port ; (20 hectares).

On y assure toutes les opérations de manutention d'emposage, de déposage, de stockage, de réparation des conteneurs.

Trois types de chariots élévateurs : 6 t - 12 t - 30 t.

Un portique fixe de 30 t.

Un portique, mobile sur rails de 35 t, dont nous avons admiré la souplesse et la précision des manoeuvres.

25 000 m² de magasins - 3 000 m² d'ateliers.

45 000 mouvements en 1977.

Terminons sur quelques nombres :

4 400 bateaux par an portant en moyenne 500 t chacun,

1 000 000 tonnes par an par la voie ferrée,

2 000 000 tonnes par an par la voie de l'oléoduc,

100 000 camions par an dans la gare internationale routière.

Les visiteurs sont allés de découverte en découverte ; ils ne s'attendaient pas à trouver un port de pareille taille, à la porte de Paris et à quelques kilomètres de Garches.